

116

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Communautaire
de la communauté de communes de l'ATREBATIO
Département du Pas de Calais
Arrondissement d'Arras

Nombre des membres
en exercice : 46

Nombre de membres
Présents : 36

Nombre de membres
Votants : 40

L'an deux mille sept, le 19 décembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Guillemant s'est réuni en salle polyvalente de Camblain l'Abbé sur convocation du 12 décembre 2007. Présents les membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : Mr Normand ayant donné pouvoir à Mr Guillemant, Mr Bertout ayant donné pouvoir à Mr Picqué et Mr Nicolas ayant donné pouvoir à Mr Jean-Marie Lavigne.

Objet de la délibération

Autorisation pour solliciter un notaire dans le cadre des promesses de vente

Monsieur Henri Hoguet est élu secrétaire de séance.

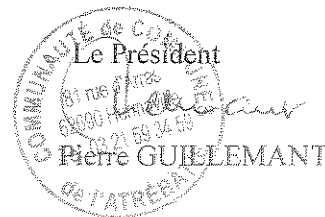
Monsieur le Président attire l'attention de l'Assemblée sur un point important. Les promesses de vente à établir rapidement ne peuvent se faire sans la sollicitation d'un notaire. Or, le Président souhaiterait dès aujourd'hui pouvoir établir des promesses de vente validant l'installation future de certaines entreprises. L'urgence est donc de pouvoir confirmer la vente à certaines entreprises désireuses de s'installer sur le parc.

Dans cette optique, le Président demande à l'Assemblée l'autorisation de pouvoir faire appel à un notaire pour l'établissement des promesses de vente.

Après consultation, l'Assemblée décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser la sollicitation d'un notaire pour les promesses de vente.

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
BUREAU DE L'ATREBATIO
20071220 15:00:00

Reçu le : 26 DEC. 2007



Guillemant
Acte rendu exécutoire ce jour
Transmission en préfecture et affichage ce jour.



HERMAVILLE, le 20 décembre 2007.